



Décision relative à l'arrivée à échéance d'un usage de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2021/1191 du 19 juillet 2021, renouvelant l'approbation de la substance active clopyralid conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **LONTREL 600***

de la société CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S.

numéro de dossier n°2022-2514

Vu le courrier de l'Anses du 7 septembre 2022, relatif à l'arrivée à échéance d'un usage de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique LONTREL 600,

Considérant l'absence de l'usage figurant en annexe, dans la demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit,

Considérant en conséquence que, pour cet usage, les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'usage visé en annexe du produit LONTREL 600 **est arrivé à échéance** le 30 septembre 2022, en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.



Informations générales sur le produit

Nom du produit	LONTREL 600
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE S.A.S. Immeuble Equinoxe II 1 bis avenue du 8 mai 1945 78280 GUYANCOURT France
Formulation	Concentré soluble (SL)
Contenant	741 g/L - clopyralid
Numéro d'intrant	971-2013.01
Numéro d'AMM	2160342
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

A Maisons-Alfort, le

06/10/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE I : Conditions concernant l'échéance des usages

Liste des usages arrivés à échéance					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
00401013 Forêt*Déssherbage*Avt Plantation	0,2 L/ha	1/an	-	31/03/2023	31/03/2024
Motivation : Usage non soutenu dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit.					